



T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N ° 72 – Le 18 avril 2008

Les orientations du livre blanc sur l'avenir de la fonction publique. Oui aux bonnes intentions...mais la fonction publique doit rester respectueuse de tous ses personnels !

Le conseiller d'Etat Jean-Ludovic SILICANI a présenté le 17 avril 2008 le livre blanc sur l'avenir de la fonction publique (voir TAM TAM 69 du 2 Avril 2008). Ce document définit des orientations qui devront faire l'objet de négociations avec les partenaires sociaux. Notons qu'il vient s'ajouter à tous les dossiers ouverts aujourd'hui : mobilité, RGPP, retraites, représentativité dans un contexte de faiblesse du dialogue social. Le livre blanc prévoit des mesures sur la mobilité, au moment même où la loi sur la mobilité est examinée au Parlement ! D'autre part la CFTC ne peut approuver des mesures d'extension de l'externalisation ou « l'organisation de la sortie de la fonction publique par le biais du licenciement à la suite d'une évaluation insuffisante » !

Les orientations du Livre blanc

Le livre blanc formule six orientations stratégiques et quarante propositions. En voici les principales.

Orientation n°1 : préciser, diffuser et faire vivre les valeurs du service public et de la fonction publique

- Etablir une charte des valeurs du service public et de la fonction publique
- Conduire un plan d'actions concrètes pour rendre ces valeurs effectives
- Constituer une commission nationale des valeurs du service public et de la fonction Publique

Orientation n°2 : clarifier les objectifs et les missions du service public

- Conserver un champ large au service public



- Renforcer les fonctions de régulation de l'Etat
- Recourir à une externalisation maîtrisée de certaines tâches

Orientation n°3 : refonder et simplifier l'organisation statutaire générale

- Construire une fonction publique de métiers
- Remplacer les 700 unités statutaires de la fonction publique de l'Etat par une cinquantaine de cadres statutaires regroupés en sept filières professionnelles

Orientation n°4 : redéfinir la place et la nature du contrat pour en faire un meilleur Usage

- Développer des règles de gestion communes pour les agents contractuels et les agents titulaires
- Mettre en œuvre des règles claires de recours, à titre principal, au statut et, à titre complémentaire, au contrat
- Faciliter les voies de passage entre statut et contrat
- Négocier de véritables accords collectifs dans la fonction publique

Orientation n°5 : rendre plus attractive et plus mobile la carrière des agents des trois fonctions publiques et permettre une véritable gestion des ressources humaines des collectivités publiques

- Procéder à une analyse prévisionnelle des besoins en compétences et identifier en amont les viviers potentiels de recrutement
- Professionnaliser les modes de recrutement en privilégiant les compétences plutôt que les connaissances et en diversifiant la composition des jurys de concours
- Créer un véritable marché de l'emploi public en mettant en place une « bourse de l'emploi public » sur internet qui recensera l'ensemble des postes vacants et sur laquelle les agents pourront mettre en ligne leur CV
- Affecter chaque agent sur son poste dans le cadre d'une convention précisant notamment les missions, leur durée et la part fonctionnelle de la rémunération
- Remplacer la notation par une évaluation devenant l'élément central de l'évolution de carrière d'un agent, notamment de sa promotion
- Distinguer, dans la rémunération des agents, une composante liée au grade, donc à son niveau de qualification et d'ancienneté, et une composante liée à l'emploi, dont une part variable sera liée aux résultats appréciés dans le cadre de l'évaluation

Orientation n°6 : renforcer le pilotage général de la fonction publique

- Accroître le rôle de la fonction ressources humaines dans la fonction publique
- Mieux définir le statut d'employeur public

Si certaines propositions correspondent à nos revendications (maintien d'un large champ du service public, conservation du cadre statutaire, fonction publique de métiers, rôle de la formation professionnelle), d'autres sont inacceptables (externalisation, organisation d'une procédure de licenciement suite à évaluation insuffisante...) En tout état de cause, la CFTC s'attachera à défendre une Fonction publique de carrière attractive et respectueuse de ses personnels. Car parfois dit-on l'enfer se cache derrière les meilleures intentions.

Si vous souhaitez CONSULTER LE LIVRE BLANC : www.fonction-publique.gouv.fr

